

Ouest France  
Mardi 11 dec 2007

## Contilly

### Deux habitants sur trois au débat sur l'éolien

Le conseil municipal a voté vendredi soir la compétence communautaire pour la Zone de développement éolien (ZDE). Au cours de cette réunion, la population était invitée à prendre connaissance des différentes phases d'implantation de l'éolien. Une centaine de personnes, sur 153 habitants, étaient présentes et ont suivi avec intérêt la présentation du projet, exposé par Christophe Andréno, associé fondateur du groupe Nass & Wind Technologie, porteur de projets.

« Nous concevons des sites éoliens conformes à la réglementation française, en tenant compte des spécificités de chaque site géographique », rassure Christophe Andréno. Après cet exposé de près de deux heures sur des comparaisons de production d'électricité à partir des énergies renouvelables et le nucléaire, l'hydraulique et la thermique, un large débat s'est engagé avec la salle.

Les membres de l'association Défense de l'environnement de Contilly ont beaucoup insisté sur l'aspect environnemental de l'éolien, sa présence « dévastatrice dans le paysage, le manque de productivité en électricité, les nuisances sonores et l'impact négatif sur les valeurs immobilières ».

À ces propos, le maire a vivement réagi : « Je possède un compte



La salle était presque trop petite pour accueillir une centaine de personnes. La commune compte 153 habitants !

rendu d'une agence immobilière de Vendée où l'éolien n'a en rien dévaluer de l'immobilier, si cela était le cas pour Contilly, je vous invite à déposer plainte, d'ailleurs je tiens à vous préciser que tout prochainement je vais adresser un courrier à toutes les personnes qui ont installé sur leurs propriétés, des banderoles contre l'éolien. Ceci n'embellit pas le cadre environnemental de notre petite commune ».

André Roche, habitant, interpelle l'élu. « Vous avez manqué de

concertation avec la population quant à l'étude du projet débuté en février. Et si des bruits courent, ils sont certainement liés à ce manque de transparence. »

Ce projet de parc éolien ne va pas manquer de faire couler de l'encre dans les mois à venir, avec l'arrivée des municipales. Le maire a pris les devants, soulignant que la Zone de développement éolienne ne sera probablement pas mise en place avant fin 2008.